

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 137 (2016)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** SAR

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le projet : Plate-forme « Avenir Abeilles »

Ce projet, initié par le fonds de soutien Engagement Migros, vise principalement à expliquer et à diffuser largement les mesures possibles en faveur des abeilles domestiques et sauvages, en proposant des informations adaptées aux besoins des différents utilisateurs.

L'organisation de ce projet est constituée d'un groupe de travail, d'un collaborateur scientifique et d'un comité scientifique composé entre autres de :

Matthias Albrecht, Agroscope ; Regula Benz, responsable Environnement, Paysage à Agridea ; Jean-Daniel Charrière, Centre de recherche apicole d'Agroscope ; Anja Ebener, directrice d'api-service.

En collaboration avec ces différentes organisations, la plate-forme élaborera des recommandations concrètes pour les utilisateurs et une bibliothèque avec des documents actuels de références.

Toutes les organisations impliquées, dont la SAR, ont la possibilité de se présenter sur cette plate-forme.

C'est une très bonne opportunité de mettre en avant la SAR, de la faire mieux connaître et de répondre à une de nos préoccupations : mais que fait la SAR ?

## Petites réflexions concernant les abeilles sauvages

En Suisse, on compte environ 600 espèces d'abeilles, mais une seule est mellifère. Les abeilles sauvages (ou abeilles solitaires) ne font pas de miel et ne piquent quasiment pas. Contrairement à l'abeille domestique, chaque femelle construit seule son nid avec plusieurs loges (cellules d'élevage) ; le plus souvent les abeilles sauvages ne voient pas la nouvelle génération car une fois les œufs pondus elles disparaissent, les larves continuant seules leur développement.





Les abeilles sauvages participent majoritairement à la pollinisation des plantes sauvages et cultivées, alors que les abeilles domestiques ne participent qu'à 15 % de la pollinisation mondiale de nos cultures !

### **Les besoins particuliers des abeilles sauvages**

Pour qu'une population d'une espèce d'abeille sauvage puisse se maintenir durablement, l'habitat doit offrir les 3 éléments suivants :

- 1. Des ressources alimentaires**, c'est-à-dire une offre en fleurs suffisante et variée, répondant à leur besoin au niveau du nectar et du pollen. Il ne faut pas oublier d'avoir de l'eau à disposition.
- 2. Un lieu de nidification spécifique** : certaines espèces établissent leur nid dans les tiges creuses ou remplies de moelle des végétaux ; d'autres creusent ou utilisent des galeries dans le bois mort. 75 à 80 % des abeilles sauvages nidifient dans le sol, sur des surfaces horizontales ou plus ou moins verticales, dans des substrats qui doivent être sableux, argileux ou calcaires ; certaines enfin utilisent d'anciens terriers de micromammifères, des cavités dans des arbres, d'anciennes coquilles d'escargot, etc.
- 3. Des matériaux spécifiques** pour la construction du nid (argile, terre, petits cailloux, résine), pour la confection des «bouchons» afin de séparer les cellules (où a lieu la ponte d'un œuf) et pour boucher le lieu de ponte.

### **Les abeilles sauvages sont également en voie de déclin !**

Les menaces qui pèsent sur les pollinisateurs sauvages et en particulier sur les abeilles :

- La fragmentation des habitats et les changements d'utilisation des sols, la disparition des friches
- L'uniformisation des paysages et des pratiques agricoles, sylvicoles et de jardinage telles que l'apport de fertilisants, herbicides et pesticides



- La fauche intensive
- La concurrence éventuelle avec l'apiculture
- Le changement climatique.

## **Améliorer les conditions de vie**

Le plus important est de bannir l'emploi des produits chimiques ou d'utiliser des produits naturels. En outre il faut privilégier le fauchage ou la tondeuse manuelle, faire des tontes espacées dans le temps et attendre que les fleurs sauvages soient fanées. On peut aussi ajuster la hauteur de coupe à 10 cm au minimum et commencer à tondre par le milieu de la surface en se dirigeant vers les bords, ce qui permettra à la faune de fuir et de se cacher plus facilement.

On utilisera de manière modérée le « Kärcher », la souffleuse ou tous autres engins qui détruisent ou bouchent les entrées et les galeries souterraines des abeilles sauvages.

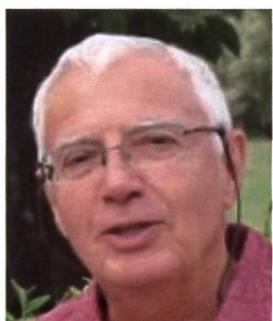
La prise en compte de ces principes simples à réaliser permettra de préserver et de favoriser les abeilles sauvages. En contrepartie, votre jardin bénéficiera d'une meilleure pollinisation, donc de plus de fleurs et de fruits, sans compter le plaisir de la découverte du monde fascinant des abeilles sauvages. On protège mieux ce que l'on connaît...



*Max Huber, secrétaire*

Pour plus d'informations sur les abeilles sauvages consultez: [www.urbanwildbees.ch](http://www.urbanwildbees.ch)

# Séance de comité du 27 avril 2016



C'est avec dynamisme et détermination que notre nouvelle présidente Sonia Burri-Schmassmann a ouvert sa première séance à 18 h 15.

Le comité réuni «incorpore», avec la présence de son ancien président François Juillard et de l'ancien secrétaire Philippe Treyvaud, a abordé les 14 points mis à l'ordre du jour.

Présentation du nouvel élu, Alain Salamin, en remplacement de François Juillard.



Le comité a approuvé les PV des séances du 8.2.2016 et 19.3.2016 en y apportant quelques précisions.

Parmi les points soumis, les décisions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- Acquisition de l'agenda apicole.
- Avis favorable à l'adhésion au portail internet national commun à la VDRB, la STA, la SAR, apisuisse et apiservice. La partie «SAR» sera gérée uniquement par le comité SAR et conservera son logo ainsi que le nom du site: [www.abeilles.ch](http://www.abeilles.ch).
- Cours sensoriel et chimie pour apiculteurs labellisés selon offres HES Sion : 24 septembre et 22 octobre 2016, 10 h-12 h / 13 h 30-15 h 30 en collaboration avec les fédérations de NE et FR 4 heures de cours dont 1 heure pour la chimie du miel.
- Mise en place d'un poste de secrétaire à 20 %.

La structure actuelle ne permet plus de répondre aux différents mandats : traduction de texte allemand-français, mise à jour de documents, inventaire des apiculteurs labellisés, gestion de cours et inscriptions, communiqués à des organes extérieurs, l'agenda apicole et la gestion du site internet.

En outre notre présidente a participé aux événements suivants :

- Commission du miel séance du 8 avril à Zürich.
- Samedi 9 avril : cours apiservice, avec Robert Lerch, lutte anti-varroa à Courtemelon, plus de 100 participants, JU-JB, stand pour la promotion du miel labellisé.
- Mercredi 13 avril : section de Lausanne, invitation pour une séance d'information sur le label apisuisse, repas avec les membres du comité.
- Vendredi 15 avril : invitation de la section de Delémont, assemblée générale, communications de la SAR.
- Samedi 16 avril : invitation de la section d'Ajoie, assemblée générale, communications de la SAR.

La séance a été levée à 22 heures.

*Max Huber, secrétaire*



**Panneau publicitaire pour apiculteurs**

**à un prix préférentiel dans le cadre de la campagne OQuaDu de la Confédération**

**Montrez que vous vendez du miel de qualité!**  
**Ce panneau attrayant témoigne par une vignette de votre certification d'apiculteur labellisé.**

Diamètre environ 40 cm, matériau laqué résistant aux intempéries, avec quatre trous pour le montage; personnalisé avec votre nom et numéro de téléphone.

**Commandez maintenant**

Les commandes peuvent être passées jusqu'au 15.06.2016, livraison après production en série.  
**Prix spécial CHF 60.-** (au lieu de CHF 120.-), plus frais de port et d'emballage CHF 18.-, TVA incluse. Les quantités sont très limitées!  
 Formulaire de commande sur [www.swisshoney.ch/panneau](http://www.swisshoney.ch/panneau).

**Souhaitez-vous devenir apiculteur/-trice labellisé/e?**

Le premier contrôle d'exploitation est gratuit. Celui-ci est financé via le programme OQuaDu et les associations régionales. Comment adhérer au label apisuisse? Contactez votre responsable de section! Les contrôleurs du miel vous conseilleront avec plaisir.

apisuisse, c/o Geschäftsstelle VDRB,  
 Jakob Signer-Strasse 4, 9050 Appenzell,  
 Tel. 071 780 10 50, sekretariat@vdrb.ai.ch


 apisuisse

## Offrez-vous des outils de qualité:

- tout en acier inoxydable, efficace et solide
- résistant aux traitements aux acides
- également pour ruches DB

**Bandes porte-cadres\*, dès Fr. 2.40**

**Liteaux pour planchettes de couverture, dès Fr. -50**

**Clous ou vis inox pour porte-cadres et liteaux**

**Nourrisseurs LEUENBERGER**

**Entrées de ruches WYNA-DELUXE**

**Grilles Anti-Varroa\* 29,7 x 50 x 0,9 cm**

\*dimensions sur demande

**JOHO & PARTNER**

**5722 Gränichen**

**Tél./Fax 062 842 11 77**

**Réponse en français 079 260 16 67**

**[www.varroa.ch](http://www.varroa.ch)**

**APIVER**  
 Sarl

**1906 Charrat**

**Pots à miel  
 en verre nid d'abeille**

**avec couvercles; prix de détails**

**Par paquets, prix par palettes  
 sur demande, retirés à Charrat**

**Livrés: + 10 %**

**250g: 0,58 - 500g: 0,62 - 1kg: 0,77  
 aussi pots à confitures, 9 modèles.**

**Tél. 079 408 74 36**